

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 13 décembre 2006

(date de convocation : 7 décembre 2006)

Membres présents : messieurs Boileau, Vocoret, Bellat, Pinson et madame Alabeurthe, adjoints délégués,
messieurs Simonot, Christophe, Barat, adjoints spéciaux
mesdames et messieurs Delingette, Berthier, Vallade, Bredèche, et Tremblay .
sous la présidence de monsieur Gendraud, maire .

Membres excusés : mesdames et messieurs Charbonnier, Raveneau-Bellat, Tupinier
(pouvoir de vote donné à monsieur Gendraud) et Rodrigués .

Membre absent : monsieur Pot .

Le compte-rendu du conseil municipal du 23 novembre 2006, après lecture, est accepté sans observations .

COMPTE-RENDU

Informations municipales

- Afin d'assurer une qualité optimum de l'eau distribuée à Fyé, les services de Véolia Eau ont installé un système de désinfection sur le réseau .
- La Fête de Noël organisée par la Mairie de Chablis doit pouvoir bénéficier à tous les enfants de Chablis . Une navette sera mise en place pour permettre aux enfants de Fyé, Milly et Poinchy d'assister au spectacle du 16 décembre 2006 . Puis un goûter sera organisé dans chaque commune .
- Des réunions préparatoires au passage du Tour de France, le 12 juillet 2007, ont déjà eu lieu . Tout doit être prévu pour faciliter le départ de l'étape, dont l'interdiction de circulation et de stationner les véhicules sur une grande partie du bourg .

Personnel communal

- le tableau des emplois est reconduit, au 1^{er} janvier 2007, avec toutefois la création d'un poste de rédacteur au secrétariat de mairie .
- Il en est de même pour le régime indemnitaire .

Cantine municipale

- Après consultation, les conseillers municipaux donnent leur accord pour que le contrat de fourniture des repas soit confié à la société Avenance, qui à prestation identique, présente la meilleure offre .
- Les tarifs pour l'exercice 2007 ne sont pas modifiés, sauf ce qui concerne la fourniture des repas aux adultes .

Affaires diverses

- le Conseil municipal a décidé d'adhérer à e-bourgogne, plate-forme d'administration électronique créée par le Conseil régional de Bourgogne .
- Une réflexion doit être menée avec les enseignants, les parents d'élèves pour ce qui concerne l'aide aux devoirs, sachant que la mise en place de cette action ne pourrait se faire qu'avec toutes les écoles élémentaires .

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00